



Compte Administratif 2020 Budget annexe maintenance éclairage public

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20210325-2021_03_25-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

Section de fonctionnement

Ce budget annexe concerne la maintenance de l'éclairage public qui est une mission de service public optionnelle au SDE76.

Celui-ci est donc conditionné par le choix de nos adhérents d'adhérer au service de maintenance de l'éclairage public pour leur patrimoine.

De par la nature même de l'activité concernée par la maintenance de l'éclairage public, le budget ne comporte qu'une section de fonctionnement, car l'exécution de ce service n'induit pas de dépenses ou de recettes d'investissement.

L'année 2020 affiche une efficacité administrative grâce au recrutement d'un deuxième agent affecté à ce service. En effet, ce budget révèle un excédent rendu possible par le rattrapage conséquent des participations des adhérents.

Cependant, cet équilibre doit être relativisé, et la gestion administrative rigoureuse permettra sur le long terme d'atténuer le décalage entre les paiements et les recettes.

Ce service est le seul pour lequel le SDE76 demande une participation afin de contribuer aux dépenses de fonctionnement. La tarification varie entre 0.50 € et 1 € par point lumineux.

Les tableaux ci-dessous retracent l'exécution budgétaire de l'année 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Titres émis	Produits rattachés	Total
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 475 643,39 €	- €	1 475 643,39 €
73	Impôts et atxes	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
Total des recettes de gestion courante		1 475 643,39 €	- €	1 475 643,39 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		1 475 643,39 €	- €	1 475 643,39 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Mandat émis	Charges rattachées	Total
011	Charges à caractère général	620 118,10 €	- €	620 118,10 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €
Total des dépenses de gestion courante		620 118,10 €	- €	620 118,10 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	- €	- €	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		620 118,10 €	- €	620 118,10 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	- €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		- €	- €	- €
TOTAL		620 118,10 €	- €	620 118,10 €

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2019	848 400,80 €
---	---------------------